

Bureau du 2 octobre 2006

Décision n° B-2006-4629

commune (s) : Bron - Lyon 8°

objet : **Autorisation de déposer trois demandes de permis de démolir**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 21 septembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Monsieur le directeur de la logistique et des bâtiments -service bâtiment- vient de faire parvenir au Bureau trois nouvelles demandes de permis de démolir.

En ce qui concerne les demandes de permis de démolir, il s'agit de biens du domaine privé de la Communauté urbaine acquis en vue d'opérations d'urbanisme ou de voirie susceptibles d'être démolis dans les prochains exercices.

Le président d'un établissement public doit être expressément autorisé à déposer les demandes de permis de démolir. Dans ces conditions, afin de pouvoir réaliser ces opérations dans les meilleurs délais, il est demandé d'autoriser monsieur le président à déposer, le moment venu, ces demandes pour les sites suivants, étant entendu que cela serait fait au fur et à mesure des besoins et dans la limite des crédits attribués.

Permis de démolir

- *Bron* :

. 48 bis, rue Guillermin (opération de renouvellement urbain),

- *Lyon 8°* :

. 103, rue Villon (élargissement de voirie et réserve foncière pour équipement communautaire),
. 105, rue Villon (sécurité et réserve foncière pour équipement communautaire).

DECIDE

Autorise monsieur le président à signer et à déposer les demandes de permis de démolir précitées ainsi qu'à accomplir tous les actes y afférents.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,